

Organisé par



Central Dredging Association
African Section



Première Annonce

Appel aux communications

Colloque International de Dragage

LE SABLE MARIN UNE ALTERNATIVE
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

22 et 23 Avril 2015

Casablanca - MAROC



• Secrétariat permanent du CEDA-AS -5, Rue Chajarat Addor, Quartier Palmier, Casablanca 20100 •

• Phone : +212 5 22 95 91 02/+212 5 22 95 91 00

• Fax : + 212 5 22 23 47 54 / + 212 5 22 23 26 00

• E-mail : legliti@drapor.com

APPEL AUX COMMUNICATIONS

Introduction

Ressources alternative incontournable, le sable marin s'impose aujourd'hui de par le monde, comme matériau du développement durable. Fort heureusement, il se trouve en grandes quantités dans des gisements marins, facilement exploitable qui sont constamment renouvelés. Plusieurs pays européens, sous la contrainte des exigences environnementales, et faces à l'ampleur des besoins, ont franchi de grandes étapes dans l'utilisation des sables marins, et disposent aujourd'hui d'une expérience riche en la matière. A cet effet, la Section Africaine de la Central Dredging Association (CEDA), organise ce colloque en collaboration avec la Société Dragage des Ports «Drapor» sur la participation d'éminents experts et praticiens de stature internationale à cette importante rencontre pour formuler les réponses appropriées aux questions posées. L'objectif principal Colloque International, qui rassembleront chercheurs et professionnels des milieux industriels, universitaires et gouvernementaux des pays d'Europe et d'Afrique, est de promouvoir un échange de connaissances et d'expériences dans le domaine de la production du sable marin. C'est ainsi les thèmes proposés, pour qu'ils soient traités au courant du colloque, doivent comprendre notamment :

- Activité de production du sable : organisation, suivi & contrôle
- Expérience africaine de l'ouest dans la production du sable marin
- Aspects réglementaires de la production du sable marin
- Maroc : + 25 ans d'expériences dans la production du sable marin
- Aspects économiques et techniques de production du sable marin
- Approvisionnement en granulat des grands projets portuaires
- Revalorisation du sable de dragage
- Développement des activités de production sable marin

Langues officielles

Le français et l'anglais seront les langues officielles de la conférence. Les communications peuvent être rédigées dans ces deux langues. Les présentations seront faites dans chacune de ces langues durant les sessions techniques.

Une traduction simultanée sera assurée.

Les rapports seront publiés dans les deux langues.

Renseignements sur les auteurs éventuels

Les communications doivent être originales et ne doivent pas avoir été publiées ou soumises ailleurs. Un texte qui est purement promotionnel sera rejeté. Les auteurs doivent céder tout droit de reproduction de leurs communications au CEDA-AS. Les auteurs qui souhaitent participer doivent soumettre électroniquement un extrait de 300 mots de leur communication avant le 23 Février 2014.

Il est préférable de soumettre des fichiers en format (PDF). Les copies seront aussi acceptées en texte simple. Le document doit comprendre le nom, l'affiliation, l'adresse complète de l'expéditeur, le numéro de téléphone et de fax ainsi que l'adresse email de chaque auteur.

Le nom de l'auteur doit être lisible.

Veuillez adresser les copies au :

Secrétariat permanent du CEDA-AS

KHADJA LEGLITI

C/o : Drapor

5, rue chajarat addor quartier palmier 20100 Casablanca

Phone : +212 5 22 46 43 60/+212 5 22 46 43 71

Fax : + 212 5 22 46 43 64 / + 212 5 22 23 26 00

E-mail / legliti@drapor.com

Ou bien

Les copies adressées seront examinées par le comité Scientifique et technique. Ce comité se réserve le droit d'accepter la proposition en tant qu'une communication orale ou poster.

Le comité scientifique et technique évaluera les copies.

Les auteurs seront informés avant le 03 Mars 2015 de l'acceptation du rapport et recevront « l'author's Kit ». L'équipement du kit d'auteur comprend des instructions nécessaires pour la préparation d'un manuscrit complet, du formulaire d'inscription aux congrès et du formulaire de cession de droit d'auteur.

Les projets de manuscrits, qui se composent d'un texte de 3000 à 5000 mots, doivent parvenir aux organisateurs avant le 23 Février 2015.

Tous les manuscrits seront soumis aux épreuves de qualité, de correction, de l'originalité et de la pertinence. Les commentaires seront communiqués aux auteurs avant le 25 Mars 2015 afin de les assister dans la correction des manuscrits et la présentation des versions finales.

Les versions finales des rapports doivent être reçues avant le 31 Mars 2015.

Cela sous entend qu'après examen de la soumission et son admission en tant que communication orale, un ou plusieurs auteurs seront inscrits et assisteront à la conférence pour la présentation de la communication.

Cependant, l'inscription complète doit être jointe au projet de manuscrit.

Dates limites à retenir :

Soumission des extraits	: 23 Février 2015
Notification d'admission	: 03 Mars 2015
Soumission des projets de manuscrits	: 18 Mars 2015
Commentaires de la commission	
Technique aux auteurs	: 25 Mars 2015
Remise des rapports en version finales	: 31 Mars 2015

Prière de noter que les dates limites indiquées ci-dessus seront strictement respectées.

Recueil des thèmes

Les rapports présents seront inclus dans le recueil des thèmes aussi bien en langue anglaise qu'en langue française.

Ils seront distribués à tous les participants inscrits au début du congrès.

Visite technique

Une visite technique à la plate forme d'Azemmour est programmée pour le 23 Avril 2015

Programmes social

Un programme social intéressant, précède d'un dîner de galas, sera organisé en faveur des participants et leurs partenaires.

Le programme associé offrira des visites touristiques.

2ème Annonce programme et formulaire d'inscription

Il sera publié en Mars. Les membres du CEDA vont automatiquement recevoir la brochure. Si vous n'êtes pas membre et vous désirez les brochures, veuillez envoyer votre demande au secrétariat du CEDA-AS